

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

**MIEUX COMPRENDRE LES RETOMBÉES PSYCHOSOCIALES CHEZ LE JEUNE
PLACÉ EN MILIEU FAMILIAL OU INSTITUTIONNEL**

**ESSAI PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA
MAÎTRISE EN PSYCHOÉDUCATION**

**PAR
VÉRONIQUE BHÉRER**

JUILLET 2025

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
MAÎTRISE EN PSYCHOÉDUCATION (M. Sc.)

Direction de recherche :

Amilie Dorval

Prénom et nom

Directeur de recherche

Comité d'évaluation :

Amilie Dorval

Prénom et nom

Directeur de recherche

Dany Lussier-Desrochers

Prénom et nom

Évaluateur

Résumé

Plusieurs caractéristiques familiales et personnelles ainsi que des facteurs environnementaux peuvent faire en sorte que certains jeunes devront être placés en famille d'accueil de proximité ou en famille d'accueil régulière, alors que d'autres se retrouveront en centre de réadaptation ou en foyer de groupe. Les retombées de ces changements de vie peuvent être positives et négatives, et ce, dans plusieurs sphères de vie chez le jeune placé. Ainsi, ce travail de recherche se penche sur les impacts et les retombées sur la sphère psychosociale du jeune placé en fonction du type de placement, soit en milieu familial ou en milieu institutionnel. Onze études ont été analysées et ont permis de mettre en évidence quatre grands thèmes afin de répondre à la question de recherche, soit la trajectoire de placement, l'expérience de placement, les caractéristiques personnelles et le fonctionnement psychosocial. Dans l'ensemble, les analyses mettent en évidence que les retombées sont plus positives chez les jeunes placés en famille d'accueil qu'en milieu institutionnel.

Table des matières

Résumé	iii
Introduction	1
Placement familial	2
Placement en famille d'accueil de proximité (FAP)	3
Placement en famille d'accueil régulière (FAR)	3
Placement en famille d'accueil banque mixte (FABM)	4
Placement institutionnel	4
Foyer de groupe	4
Centre de réadaptation	5
Statistiques.....	5
Conséquences du placement.....	6
Objectif de l'étude	7
Méthode.....	8
Recherche documentaire.....	8
Critères d'inclusion et d'exclusion	8
Processus de recension	9
Extraction des données	10
Résultats	12
Description des caractéristiques des études retenues	12
Objectifs, moyens et résultats	13
Trajectoire de placement	13
Expérience de placement	14

Perception de l'expérience de placement.....	14
Perception de l'affection du donneur de soins et satisfaction de la relation	14
Caractéristiques personnelles	15
Estime de soi.....	15
Satisfaction de la vie	15
Changements positifs chez soi	16
Perception physique de soi.....	16
Sentiment de solitude.....	16
Sentiment d'auto-efficacité	16
Vision positive du futur	16
Fonctionnement psychosocial.....	17
Sphère scolaire	17
Adaptation scolaire.....	17
Satisfaction de la relation avec l'enseignant et les amis.	17
Inscription aux études supérieures.	18
Résultats scolaires et participation aux examens finaux.	18
Sphère cognitivo-affective	18
Scores affectifs et cognitifs.	18
Troubles de l'attachement.	19
Problèmes internalisés et externalisés.	19
Dépression et anxiété.	20
Sphère comportementale.....	20
Accusations criminelles et infractions.....	20
Délinquance.....	21

Agression.....	22
Usage de substances.....	22
Discussion	23
Trajectoire de placement	23
Expérience de placement	24
Fonctionnement psychosocial.....	25
Sphère scolaire	25
Sphère cognitivo-affective	27
Sphère comportementale.....	29
Caractéristiques personnelles	30
Influences des retombées du placement	32
Pertinence pour la psychoéducation	32
Limites de l'essai	33
Conclusion.....	35
Références	36
Appendice A. Tableau résumé du pays, de l'échantillon, du type de placement et de la méthode des études	41
Appendice B. Tableau résumé des objectifs et buts, des instruments de mesure et des résultats des études.....	44

Introduction

Au Québec, on parle de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) lorsqu'il est question d'une situation impliquant la compromission d'un enfant. La LPJ a énormément évolué depuis le début des années 1900 et les dernières modifications ont été adoptées en 2007 (Ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS], 2010). Depuis 2007, la LPJ doit être révisée tous les quatre ans. Deux éléments centraux concernant le placement des enfants ont été introduits à la suite de la révision en 2007, soit les durées maximales de placement et la notion de projet de vie de l'enfant. Ces deux modifications ont pour objectif de diminuer l'instabilité en placement et d'assurer une permanence aux enfants placés (MSSS, 2010).

La LPJ a comme objectifs généraux de « mettre fin à la situation qui compromet la sécurité ou le développement d'un enfant [et d']éviter que cette situation ne se reproduise » (MSSS, 2010, p.307). Cette loi vise donc à protéger l'enfant et à prendre les meilleures décisions pour son sain développement. À l'article 4 de la LPJ (*Loi sur la protection de la jeunesse*. P-34.1, art. 4), il est stipulé que :

Toute décision prise en vertu de la présente loi doit viser la continuité des soins ainsi que la stabilité des liens d'un enfant et des conditions de vie appropriées à ses besoins et à son âge. En conséquence, le maintien de l'enfant dans son milieu familial doit être privilégié à condition qu'il soit dans l'intérêt de cet enfant.

Lorsque le maintien de l'enfant dans son milieu familial n'est pas dans son intérêt, l'enfant doit être confié en priorité à des personnes qui lui sont les plus significatives, notamment les grands-parents et les autres membres de la famille élargie.

Lorsqu'il n'est pas dans l'intérêt de l'enfant qu'il soit confié à ces personnes, l'enfant doit alors être confié à un milieu de vie se rapprochant le plus d'un milieu familial.

Lorsque le retour de l'enfant dans son milieu familial n'est pas dans son intérêt, la décision doit, de façon permanente, assurer la continuité des soins et la stabilité des liens et des conditions de vie appropriées à ses besoins et à son âge.

Ainsi, la LPJ légifère que des mesures d'exception soient mises en place lorsque l'enfant est dans une situation de compromission, soit par « une situation d'abandon, de négligence, de mauvais traitements psychologiques, d'abus sexuels ou d'abus physiques ou lorsqu'il présente des troubles de comportement sérieux » (MSSS, 2010, p.372). On mentionne que, lorsqu'un enfant est retiré de son milieu familial et qu'il est placé dans un autre milieu, l'objectif est de permettre le retour de cet enfant dans son milieu familial lorsque la situation est possible si sa sécurité, sur les

plans physiques et psychologiques, est assurée (MSSS, 2010). Conséquemment, l’implication des parents est un aspect central de l’intervention en protection de la jeunesse, et ce, même dans les situations de placement, qui peuvent être temporaires ou permanentes. En cas de placement, certains principes guident les pratiques et le but est d’assurer une continuité et une stabilité dans les soins et les liens d’attachement de l’enfant (MSSS, 2010).

La littérature tend à regrouper les placements selon deux grands types, soit le placement familial et le placement institutionnel. Le premier réfère au placement en famille d’accueil régulière, en famille d’accueil de proximité ou en famille d’accueil banque mixte, tandis que le deuxième réfère aux différents hébergements, comme un centre de réadaptation et un foyer de groupe. Lorsqu’un enfant est placé hors de son milieu familial, la première option est toujours qu’il soit confié à des personnes avec qui il a déjà des liens d’attachement significatifs. Cependant, cette avenue n’est pas toujours une situation possible.

Placement familial

Le placement familial vise à offrir un milieu de vie à l’enfant qui ressemble le plus possible à un environnement familial. L’enfant y vit à temps plein et est pris en charge par des personnes de la famille élargie ou par des personnes qui ouvrent leurs portes en étant famille d’accueil (FA). Au Québec, la FA est définie comme :

Une personne seule, un couple ou une famille qui accueille dans sa résidence principale un ou des enfants ou adolescents en difficulté. La famille d’accueil offre à ces jeunes des conditions de vie favorisant une relation de type parental dans un contexte familial. (Gouvernement du Québec, 2023)

Les adultes qui prennent en charge les jeunes en difficulté leur permettent de se développer physiquement, mentalement et affectivement, en plus de contribuer à leur bien-être en sachant prendre soin d’eux de manière adéquate (Gouvernement du Québec, 2023). Les enfants placés en FA sont habituellement plus jeunes que ceux en placement institutionnel. Ils ont aussi généralement moins de problèmes individuels et moins de comportements problématiques (Leloux-Opmeer et

al., 2017). Ainsi, dans cette catégorie de placement, on regroupe généralement le placement en famille d'accueil de proximité, en famille d'accueil régulière et en famille d'accueil banque mixte.

Placement en famille d'accueil de proximité (FAP)

Le placement en FAP est un type de placement en milieu familial où la personne qui s'occupe de l'enfant a un lien étroit avec lui, sa famille ou sa communauté culturelle (Pollock *et al.*, 2024). Ainsi, l'enfant placé a déjà des liens significatifs avec les personnes constituant la ressource familiale (MSSS, 2016). Ce type de placement est généralement appelé *kinship care* dans la littérature anglophone (Dorval *et al.*, 2025). Les parents ou tuteurs de l'enfant peuvent conserver la garde légale de l'enfant, mais l'enfant peut être placé auprès d'un membre de la famille élargie, selon des conditions volontaires ou selon une ordonnance judiciaire (Pollock *et al.*, 2024). Il existe le placement dit « formel » et le placement dit « informel ». Dans le premier, ce sont les services de la protection de la jeunesse qui gèrent et ordonnent le placement tandis que, dans le deuxième, les services de la protection de la jeunesse ne sont pas impliqués dans le placement organisé (Dorval *et al.*, 2025). Puisque la LPJ stipule que l'enfant doit être prioritairement placé avec un membre de la famille élargie afin de permettre une stabilité des liens et une continuité des soins, le placement en FAP est le milieu priorisé depuis 2007 (Dorval *et al.*, 2025).

Placement en famille d'accueil régulière (FAR)

Le placement en FAR fait référence à un milieu familial où les personnes qui s'occupent de l'enfant ne s'apparentent pas à ce dernier. Ce type de placement est considéré comme plus officiel puisque les personnes auxquelles l'enfant est confié passent par un « processus de sélection, de formation et d'approbation ou d'autorisation » (Pollock *et al.*, 2024, p.173). Dans ce type de placement, les donneurs de soins sont considérés comme des professionnels : ils ont des formations spécifiques et ils ont du soutien professionnel et émotionnel pour les aider à cheminer dans leur rôle auprès des enfants placés sous leur responsabilité (Curtis *et al.*, 2001). Les FAR hébergent habituellement des enfants ayant un profil assez varié quant à l'âge, à l'historique de placement, aux problématiques personnelles et au type de placement, soit d'urgence, temporaire ou à long terme (Châteauneuf *et al.*, 2025).

Placement en famille d'accueil banque mixte (FABM)

Le placement en FABM est un type de placement bien souvent étudié à part des deux autres mentionnés précédemment. Effectivement, les motivations du placement sont différentes et on parle de la disponibilité à accueillir un enfant dans le but de l'adopter et de fonder une famille (Châteauneuf *et al.*, 2025; Dubé, 2007). Le profil des enfants pour ce type de placement est aussi différent : ils sont habituellement plus jeunes (0 à 2 ans lors du placement), plus à risque d'abandon et plus admissibles à l'adoption (Châteauneuf *et al.*, 2025). Puisque le placement en FABM est significativement différent des deux autres types de placement familial, il est moins comparé à ces derniers. Ainsi, il n'a pas été pris en compte pour la recherche documentaire dans cet essai.

Placement institutionnel

Le placement institutionnel, ou encore résidentiel, correspond à un autre type de placement qui inclut les foyers de groupe et les unités en centre de réadaptation. Ces différents milieux de vie poursuivent un but commun : offrir des services de réadaptation et d'intégration sociale aux jeunes ayant des difficultés d'ordres comportemental, psychosocial ou familial (Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles [CRUJeF], 2023). De l'accompagnement et du soutien à l'entourage et à la famille des jeunes placés peuvent aussi être offerts. Les jeunes en placement institutionnel sont habituellement un peu plus âgés et ils présentent davantage de difficultés comportementales, scolaires ou de santé mentale que les jeunes en placement familial. Les jeunes ont aussi généralement plus de conflits avec leurs pairs et leurs enseignants à l'école (Leloux-Opmeer *et al.*, 2017). Ils sont aussi plus enclins à éprouver des difficultés émotionnelles et comportementales plus sévères (Robst *et al.*, 2011). Ces jeunes placés ont habituellement été confrontés à plusieurs expériences adverses durant l'enfance : ils ont souvent vécu des traumas et ont des difficultés dans leurs liens d'attachement. Il est donc plus difficile de les placer dans un environnement familial (Côté et Clément, 2022).

Foyer de groupe

Le foyer de groupe constitue un type de placement qui peut s'imager comme « une grande maison avec plusieurs enfants, où les personnes qui s'occupent d'eux sont des employés

rémunérés » (Pollock *et al.*, 2024, p.173). Les donneurs de soins sont des intervenants travaillant pour des établissements gouvernementaux, ce qui engendre une rotation dans le personnel de soutien (Côté et Clément, 2022). Un foyer de groupe accueille entre 6 et 12 enfants âgés de 3 à 18 ans, voire 21 ans pour un accompagnement vers l'autonomie (Hélie *et al.*, 2020). Les jeunes présentent bien souvent des difficultés émotionnelles et comportementales (Robst *et al.*, 2011).

Centre de réadaptation

Le centre de réadaptation est un type de placement dans un cadre institutionnel et le plus souvent en milieu fermé. Il donne « accès à un soutien et à des interventions thérapeutiques pour des problèmes de comportement, sociaux, de développement, de santé mentale, de toxicomanie ou de santé physique » (Pollock *et al.*, 2024, p.173). Ainsi, les jeunes vivent dans un milieu de vie fermé ou ouvert, 24 heures sur 24, et ils peuvent bénéficier d'ateliers et de séances pour les aider à cheminer dans leur développement. Une récente étude rapporte que les jeunes placés dans ce milieu d'hébergement présentent habituellement des troubles cognitifs et comportementaux plus importants (Bolvig et Thorsager, 2023).

Statistiques

Selon les faits rapportés par le gouvernement du Canada, au 31 mars 2022, au moins 61 104 enfants et jeunes, environ huit sur 1 000, étaient placés hors de leur foyer familial (Pollock *et al.*, 2024). Sur l'ensemble des jeunes placés, 84,3% des enfants étaient en milieu familial, soit dans la parenté (35,6%) ou dans une FA avec une personne non apparentée (48,7%). Ce sont 11,3% des jeunes qui se sont retrouvés dans un foyer de groupe ou en centre de réadaptation. Au Québec, le pourcentage d'enfants placés hors de leur foyer familial, pour l'année 2021-2022, est d'environ 25%, ce qui équivaut approximativement à neuf enfants pour 1 000 (Pollock *et al.*, 2024).

Les données du Québec concernant les services de protection de l'enfance mettent en évidence que le placement est en baisse depuis 2003 (Hélie et Esposito, 2025). Effectivement, en 2003, 64% des enfants entrant dans les services de protection ont été placés au moins une fois dans les quatre années suivantes. Des enfants pris en charge en 2007, 59% ont été placés et de ceux pris

en charge en 2013, 49% ont été placés. Ainsi, en 2013, c'est la moitié des enfants ayant des mesures de protection qui sont placés dans un milieu d'accueil. La proportion d'enfants ayant exclusivement été hébergés en FAR a diminué de 29% à 23% de 2003 à 2013 et la proportion de ceux en milieux institutionnels, de 28% à 21% entre 2003 et 2007 (Hélie et Esposito, 2025).

Par ailleurs, le recours au placement en FAP est en hausse depuis le début des années 2000, tant au Québec qu'à l'étranger (États-Unis, Angleterre, Australie, etc.) (Dorval *et al.*, 2025). Au Québec, c'est depuis les changements majeurs dans la LPJ que l'augmentation des placements en FAP se fait davantage remarquer. Le nombre d'enfants placés exclusivement en FAP aurait augmenté de 55% depuis 2003 (Dorval *et al.*, 2025; Hélie et al., 2020).

Conséquences du placement

Selon la loi, le placement est considéré comme une mesure d'exception. Pourtant, les statistiques montrent plutôt qu'il ne s'agit pas d'une mesure rarement prise, et qu'elle est même assez fréquente. Il est mis de l'avant que les enfants placés risquent d'avoir plus de difficultés sur les plans psychosociaux, éducatifs et sanitaires en raison, entre autres, des expériences négatives vécues dans leur début de vie (Pollock *et al.*, 2024). Or, des études soutiennent également que le placement familial permettrait de prévenir le développement de diverses problématiques, comme les enjeux de santé mentale et d'autres retombées de la maltraitance dans l'enfance (Pollock *et al.*, 2024). Toutefois, le fait même d'être placé hors du milieu familial peut être nocif pour le jeune, puisque le lien d'attachement est ébranlé. Les enfants qui sont placés en institution sont particulièrement vulnérables à divers risques sur les plans social, cognitif et développemental (Pollock *et al.*, 2024). Il est démontré que les enfants n'ayant jamais été exposés aux soins institutionnels ou au placement hors du milieu familial montrent moins de symptômes et de troubles de santé mentale que les jeunes qui ont un historique de placement (Humphreys *et al.*, 2017). Selon l'étude de Lanais *et al.* (2024), même si les enfants victimes de maltraitance ou de négligence à domicile sont placés pour assurer leur sécurité, les effets de ce placement sur leur développement restent incertains. Les résultats de cette étude montrent que le placement peut avoir des retombées positives sur la santé physique et le bien-être général, sur les compétences langagières et cognitives

ainsi que sur les connaissances générales. Cependant, les enfants placés présentaient plus de vulnérabilités et de facteurs de risque quant à leurs compétences sociales et émotionnelles ainsi qu'à leur maturité (Lanais *et al.*, 2024). En ce sens, les conséquences du placement peuvent perturber le développement de l'enfant de différentes manières, alors qu'il agit à la fois comme un facteur de risque et de protection pour certaines difficultés développementales. Les études montrent également que le type de placement semble affecter les difficultés vécues. L'essai permettra d'élucider davantage ce concept.

Objectif de l'étude

La littérature scientifique met de l'avant que le placement d'un enfant hors de son milieu familial n'est pas la première solution envisagée lorsqu'il y a compromission. Il est aussi mis de l'avant qu'il y a beaucoup d'éléments à considérer lorsqu'on aborde le placement d'un enfant. Toutefois, peu d'études se sont penchées sur les retombées des deux grands types de placement sur le jeune dans un même article scientifique. Effectivement, il est difficile de trouver des textes ayant pour objet le placement familial et le placement institutionnel afin de comparer les retombées sous un même régime de protection de l'enfance. L'objectif de cette recherche documentaire consiste donc à explorer les diverses retombées psychosociales du placement familial et du placement institutionnel sur les jeunes placés.

Méthode

Cette section présente la méthode utilisée dans la recherche documentaire menant à la sélection d'articles pouvant répondre à la question de recherche de cet essai.

Recherche documentaire

Une recherche documentaire a été réalisée en janvier et février 2024 afin d'identifier des documents pertinents pour répondre à la question de recherche soulevée dans cet essai. Les bases de données suivantes ont été consultées : *APA PsycINFO* (EBSCO), *Sociological Abstracts* et *Social Services Abstracts*, *Academis Search Complete* (EBSCO) et *Psychology and Behavioral Sciences Collection*. Trois concepts ont été ciblés pour effectuer une recherche sur le sujet traité. Le premier concept fait référence au placement familial, le deuxième concept réfère au placement institutionnel et le troisième concept englobe les effets et retombées de ces deux types de placement sur l'enfant. Une fois ces trois concepts identifiés, plusieurs mots-clés ont été identifiés et choisis pour faire état de la nomenclature. Des recherches ont ensuite été réalisées dans les bases de données mentionnées, et ce, selon différentes équations de recherche. Une équation de recherche a été privilégiée, puisqu'elle permettait d'obtenir des résultats qui semblaient répondre à la question de recherche. Ainsi, pour faire la recherche documentaire, la combinaison suivante a été utilisée dans les différentes bases de données anglophones : « foster care » OR « foster care system » OR « foster child* » OR « kinship care » OR « non kinship care » (dans le titre) AND « residential care » OR « residential placement » OR « institutional care » OR « group care » (dans le titre) AND « outcomes » OR « consequences » OR « impacts » OR « effects » OR « adult life trajector* » (partout).

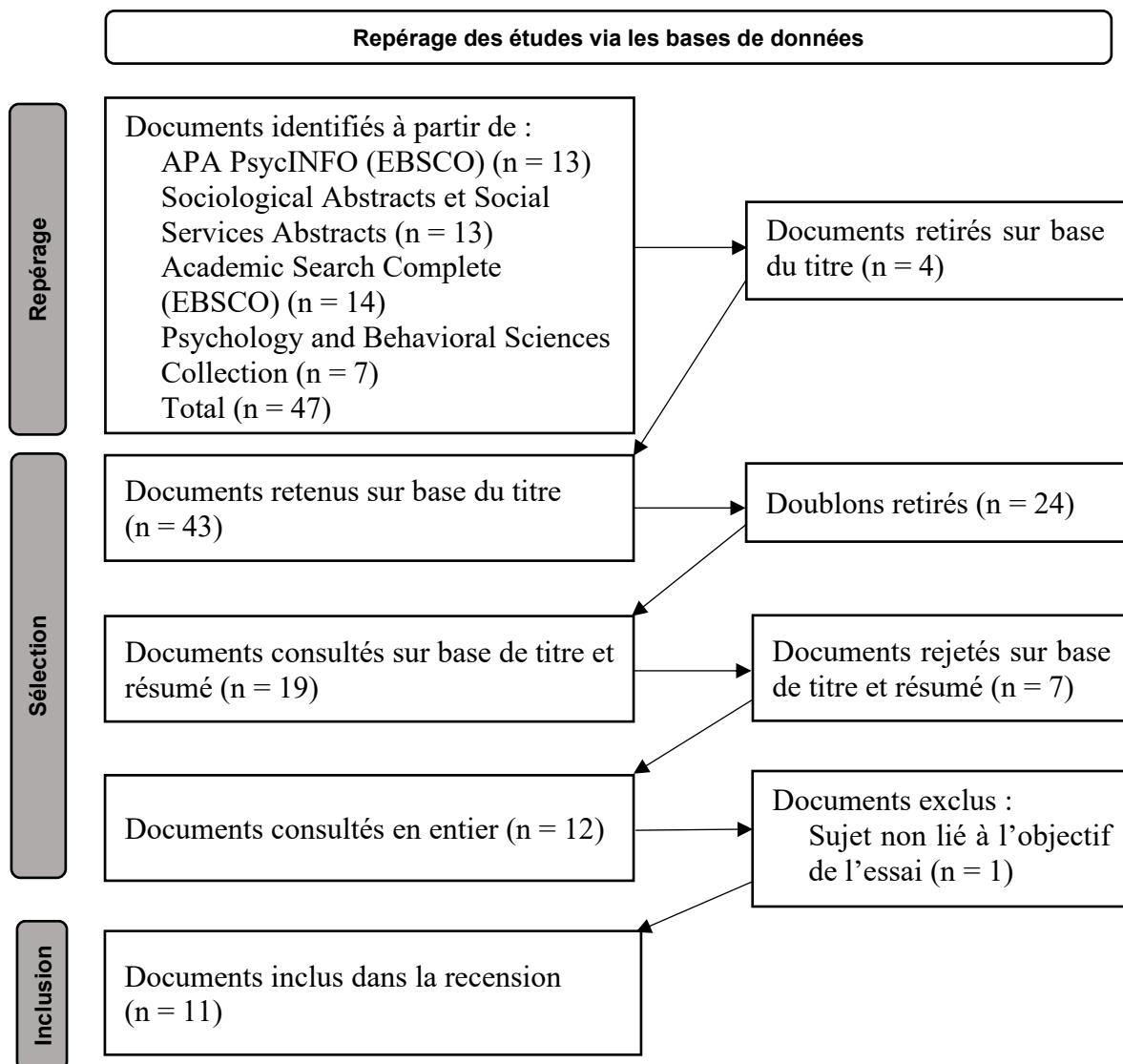
Critères d'inclusion et d'exclusion

Les études entre 2004 et 2024 ont été retenues afin de privilégier les données les plus récentes (interval de 20 ans) sans toutefois limiter la recherche à une trop courte période. Les articles portant à la fois sur le placement familial et sur le placement institutionnel sont inclus dans l'étude. Les textes portant sur les résultats et conséquences psychologiques du type de placement ont été retenus, excluant les textes portant sur des retombées de nature physique (métabolisme de

base, cortisol). Les textes faisant référence aux retombées du placement sur les jeunes eux-mêmes ont été retenus, excluant tout article portant sur les effets du placement sur les autres acteurs impliqués (parents, famille d'accueil, etc.). Seuls les textes permettant de comprendre clairement les réglementations de la protection de la jeunesse du pays sont inclus dans l'étude, excluant les articles provenant de pays où le cadre de la protection de la jeunesse n'est pas explicité, puisque les résultats ne sont pas analysables ni comparables à ceux des autres études.

Processus de recension

Comme présenté à la Figure 1, 47 articles ont été découverts dans diverses bases de données en utilisant les mots-clés mentionnés précédemment. Après avoir fait la lecture des titres des articles, quatre ont été exclus puisqu'ils ne répondaient pas à la question de recherche. Des 43 articles restants, 24 ont été retirés en raison de doublons. Après la lecture des résumés, sur les 19 articles restants, sept ont été retirés puisqu'ils ne correspondaient pas intégralement aux critères d'inclusion présentés. Effectivement, les résultats de certains articles étaient par rapport à l'environnement de l'enfant et non le jeune lui-même ($n = 2$). Certains articles abordaient davantage les conséquences physiques sur le métabolisme du jeune ($n = 2$) et d'autres faisaient plutôt référence aux contacts parentaux ($n = 2$). Un article expliquait clairement que le système de protection de la jeunesse du pays ne ressemble pas à celui d'aucun autre pays. Ainsi, 12 articles ont été lus dans leur entièreté. Un article a été retiré puisqu'il ne répondait pas directement à l'objectif présenté. Onze articles ont donc été choisis et analysés dans le cadre de ce travail.

Figure 1*Diagramme de flux (synthèse des articles identifiés et sélectionnés)*

Extraction des données

La lecture des 11 articles retenus a permis de faire ressortir plusieurs données pertinentes quant aux caractéristiques des échantillons et des résultats des études. Dans un premier temps, un tableau des données a été élaboré pour avoir un portrait des études retenues. Le titre des articles, les auteurs, l'année de parution de l'article, le pays d'origine, les caractéristiques des échantillons

(particularités, âge), la méthode utilisée et les résultats saillants ont été observés. Ensuite, différents documents de lecture ont été faits pour organiser les informations pertinentes afin d'avoir un portrait global des articles sélectionnés et ainsi permettre leur analyse. Finalement, divers thèmes ont pu être identifiés pour répondre à la question de recherche. Plus spécifiquement, quatre grands thèmes ont pu être relevés : la trajectoire de placement, l'expérience de placement, les caractéristiques personnelles et le fonctionnement psychosocial.

Résultats

La recherche documentaire permet de détailler les différents impacts que le placement familial et le placement institutionnel peuvent avoir sur les jeunes placés. En cohérence avec l'objectif de l'essai, les résultats, les retombées et les effets sur la trajectoire de vie adulte sont présentés selon le type de placement. Dans l'ensemble, les données indiquent qu'il y a plus de retombées positives chez le jeune placé en FA que chez celui placé en institution (Dregan et Gulliford, 2012; Kang *et al.*, 2014). Avant d'exposer les quatre grands thèmes qui ont émergé des analyses, une description sommaire des études retenues est présentée.

Description des caractéristiques des études retenues

Tous les articles retenus sont en anglais et ont été publiés entre 2007 et 2023. Les études comprennent toutes des jeunes placés en dehors de leur milieu familial, visant à documenter le placement familial et le placement institutionnel dans un même article scientifique. Les études proviennent de différents pays. Cinq études ont été menées aux États-Unis (Lee et Thompson, 2008; McCrae *et al.*, 2010; Osei *et al.*, 2016; Robst *et al.*, 2011; Stone *et al.*, 2021). Les autres études proviennent de divers pays en Europe ($n = 4$) (Bolvig et Thorsager, 2023; Delgado *et al.*, 2020; Dregan et Gulliford, 2012; Humphreys *et al.*, 2017) et en Asie ($n = 2$) (Kang *et al.*, 2014; Kang *et al.*, 2017). La majorité des études ont opté pour une méthode quantitative ($n = 7$), alors que trois études ont un devis mixte (Humphreys *et al.*, 2017; Lee et Thompson, 2008; Robst *et al.*, 2011) et une étude met en lumière une méta-analyse et des revues systématiques (Osei *et al.*, 2016). Pour ce qui est des échantillons, ils sont composés d'enfants âgés de 6 à 18 ans selon les études. Une étude en fait l'exception puisque les participants sont âgés de 30 ans, mais ils ont été placés alors qu'ils étaient enfants (Dregan et Gulliford, 2012). La majorité des études ont un échantillon paritaire dans le ratio total entre les hommes et les femmes lors du placement ($n = 8$). Quatre études y font exception en ayant davantage d'hommes dans le total des placements (Kang *et al.*, 2017; Lee et Thompson, 2008; Osei *et al.*, 2016; Robst *et al.*, 2011). Or, certaines études présentent des inégalités dans le ratio homme/femme selon le type de placement. Quelques études ($n = 3$) ont plus d'hommes en placement institutionnel qu'en placement familial (Bolvig et Thorsager, 2023; Kang *et al.*, 2014; Lee et Thompson, 2008), alors qu'une étude présente plus de femmes que d'hommes

en placement institutionnel (Delgado *et al.*, 2020). Les caractéristiques des 11 études retenues sont présentées dans le Tableau A1 de l'Appendice A.

Objectifs, moyens et résultats

Le Tableau B1 de l'Appendice B permet de constater que la majorité des études scientifiques s'intéressent à la comparaison entre différentes caractéristiques et conséquences individuelles pour les jeunes placés en FA ou en foyer de groupe ($n = 9$). Une étude s'intéresse plutôt à différents soins et services que le milieu public met en place pour venir en aide aux enfants qui ne peuvent pas être pris en charge par leur milieu familial biologique, dont le type de placement (Dregan et Gulliford, 2012). L'autre étude s'intéresse davantage au nombre d'interruptions de placement (Humphreys *et al.*, 2017). Les participants de ces deux études sont tout de même des jeunes placés en FA ou en foyer de groupe. De plus, dans le tableau, il est possible de voir que des instruments de mesure standardisés ont été utilisés dans la majorité des études ($n = 8$) afin de mesurer plusieurs dimensions chez les jeunes placés. Une étude s'est plutôt servie des mesures concernant le niveau de scolarité complété par les jeunes placés (Bolvig et Thorsager, 2023), une autre fait référence à une méta-analyse et à une revue systématique (Osei *et al.*, 2016) et l'autre s'est basée sur les données recueillies auprès du département de la justice (Robst *et al.*, 2011). Les résultats retenus dans les 11 études présentées permettent de catégoriser les informations selon quatre grands thèmes faisant référence aux retombées chez les jeunes, soit la trajectoire de placement, l'expérience de placement, les caractéristiques personnelles et le fonctionnement psychosocial. Ce dernier thème est divisé en trois sphères : la sphère scolaire, la sphère cognitivo-affective et la sphère comportementale. Les résultats seront donc présentés selon les différents thèmes pour mettre en lumière les données qui permettent de répondre à la question de recherche.

Trajectoire de placement

Deux études ont regardé les placements qui suivent le premier placement. Tout d'abord, l'étude de Robst *et al.* (2011), basée sur un échantillon de 842 jeunes (421 en FA et 421 en foyer de groupe), rapporte que les jeunes en placement familial ont moins de chances d'avoir un autre placement à la suite de leur placement en FA. Ces jeunes ont aussi moins de chances d'être placés

en institution à la suite d'un placement familial. À l'inverse, l'étude rapporte que les jeunes en foyer de groupe ont plus de chances de vivre d'autres placements dans les 6 mois suivant leur premier placement institutionnel (Robst *et al.*, 2011).

Les résultats de Lee et Thompson (2008) montrent plutôt un effet inverse. Selon leur échantillon composé de 112 jeunes en FA et de 716 en foyer de groupe du *Girls and Boys Town* suivant le *Teaching-Family model*, les auteurs rapportent que les jeunes en foyer de groupe ont plus de chances de sortir de leur placement et de retourner dans leur environnement familial. Ils auraient aussi moins de chances d'avoir un placement subséquent.

Expérience de placement

Deux études se sont davantage penchées sur la perception des jeunes par rapport à leur placement. Pour ce faire, des données par rapport à la perception du jeune de son expérience de placement, à sa perception de l'affection du donneur de soins et à sa satisfaction de la relation avec le donneur de soins sont utilisées.

Perception de l'expérience de placement

L'étude de Kang *et al.* (2014), effectuée en Corée du Sud sur une période de 2 ans, rapporte que les enfants en FA tendent à voir leur expérience de placement plus positivement que ceux en placement institutionnel. De plus, selon la même étude, les enfants en FA perçoivent une plus grande satisfaction de leur milieu de placement que les enfants en placement institutionnel.

Perception de l'affection du donneur de soins et satisfaction de la relation

Selon Kang *et al.* (2014), les jeunes en FA perçoivent plus positivement l'affection des donneurs de soins que ceux en placement institutionnel. Delgado *et al.* (2020) rapportent que les enfants en FA ont une meilleure satisfaction avec les donneurs de soins avec qui ils vivent. Effectivement, les résultats provenant du *Personal Well-being Index-School Children* (PWI-SC9), pour la question « satisfaction avec la famille (donneurs de soins) et les autres personnes avec qui

tu vis à la maison », montrent une différence significative entre les résultats obtenus chez les jeunes en placement familial et chez ceux en placement institutionnel.

Caractéristiques personnelles

Quatre études abordent différents concepts reliés à tout ce qui touche aux caractéristiques de l'individu. Celles-ci utilisent des données concernant l'estime de soi, la satisfaction de la vie, les changements positifs chez soi, la perception physique de soi, le sentiment de solitude, le sentiment d'auto-efficacité et la vision positive du futur pour décrire les résultats suivants.

Estime de soi

L'étude de Kang *et al.* (2017) rapporte que les adolescents placés en FA avaient une meilleure estime d'eux-mêmes au début du placement que ceux placés en institution. Toutefois, après 5 ans de placement, les résultats sont inversés et les jeunes en placement institutionnel auraient une meilleure estime d'eux-mêmes que ceux en placement familial. Dans cette étude, les résultats de la deuxième année de placement permettent de voir que l'estime de soi des jeunes en placement institutionnel est plus élevée que celle des jeunes en placement familial. De la deuxième à la cinquième année du placement, un écart grandissant est observé dans les résultats des deux types de placement. L'estime de soi des jeunes en placement institutionnel est alors plus élevée. L'étude met aussi en lumière que, sur une période de 5 ans, les résultats du niveau d'estime de soi ont tout de même augmenté pour les deux types de placement (Kang *et al.*, 2017).

Satisfaction de la vie

L'étude de Dregan et Gulliford (2012), qui est une étude rétrospective permettant de documenter la vision une fois adulte, rapporte que les adultes ayant été placés en foyer de groupe ou en FA dans leur enfance voient leur vie plutôt de la même manière. Ainsi, les taux de satisfaction de la vie ressortent plutôt négatifs et similaires sans présenter de différence significative entre les deux groupes de placement. Les personnes qui ont été placées dans leur enfance voient donc surtout leur vie négativement à l'âge adulte.

Changements positifs chez soi

L'étude de Kang *et al.* (2014) met de l'avant que les jeunes placés en FA perçoivent plus positivement, à la suite de leur placement, les changements chez eux-mêmes en comparaison aux enfants placés en institution. Les changements sont perçus plus positivement par rapport à la santé physique, aux émotions, aux relations sociales et à leurs capacités cognitives.

Perception physique de soi

Selon Delgado *et al.* (2020), les enfants du Portugal, en placement résidentiel, sont moins satisfaits de leur apparence physique que les enfants en FA. Effectivement, les résultats obtenus au PWI-SC9 à l'énoncé « satisfait de mon apparence physique » permettent de voir une différence significative entre les deux types de placement.

Sentiment de solitude

Delgado *et al.* (2020) rapportent que, selon les 422 jeunes de leur étude, les enfants en placement résidentiel se sentent plus seuls que les enfants en FA. En effet, les résultats au PWI-SC9 pour l'énoncé « je me sens seul » mettent en lumière la différence significative entre les deux types de placement.

Sentiment d'auto-efficacité

L'étude de Dregan et Gulliford (2012) rapporte que, selon leur échantillon de 10 985 participants, le taux d'auto-efficacité à l'âge adulte est plus faible chez les personnes placées en institution que chez celles en placement familial.

Vision positive du futur

L'étude de Delgado *et al.* (2020) rapporte que les enfants en FA voient plus positivement leur futur que les enfants en placement résidentiel. Effectivement, les résultats au PWI-SC9 pour l'énoncé « je me sens positif par rapport à mon futur » permettent de voir que le groupe en placement résidentiel présente un résultat plus faible que le groupe en FA.

Fonctionnement psychosocial

Plusieurs études mettent en lumière des concepts se ralliant au fonctionnement psychosocial de l'individu. Ce concept est divisé en trois sphères distinctes : la sphère scolaire, la sphère cognitivo-affective et la sphère comportementale. Les données pour chacune des sphères sont ainsi analysées selon divers sous-thèmes afin de mettre en lumière les résultats qui s'y rattachent.

Sphère scolaire

Cinq études scientifiques rapportent des résultats concernant la sphère scolaire des jeunes placés. Celles-ci utilisent des données d'adaptation scolaire, la satisfaction de la relation avec l'enseignant et les amis, les inscriptions aux études supérieures ainsi que les résultats scolaires et l'inscription aux examens finaux pour décrire les différents résultats qui s'en dégagent.

Adaptation scolaire. Deux études de Corée du Sud rapportent des résultats concernant l'adaptation scolaire. Les items s'y référant mesurent, entre autres, les comportements de l'enfant à l'école, l'appréciation du jeune pour l'école, l'assiduité à effectuer les devoirs et la perception des travaux scolaires. Tout d'abord, l'étude de Kang *et al.* (2014) mentionne que les jeunes placés en famille d'accueil auraient un meilleur taux d'adaptation scolaire que les jeunes placés en institution. L'étude de Kang *et al.* (2017), quant à elle, rend compte qu'au début de l'étude, à la première année de placement, l'adaptation scolaire était plus positive chez les jeunes en FA que chez ceux en institution. Toutefois, sur les 5 ans de l'étude, les auteurs ne rapportent aucune différence significative sur l'adaptation scolaire au fil du temps pour les deux groupes d'enfants placés (FAP et foyer de groupe).

Satisfaction de la relation avec l'enseignant et les amis. L'étude de Delgado *et al.* (2020) met de l'avant que les enfants en placement résidentiel sont moins satisfaits des relations avec leurs enseignants et leurs amis que les jeunes en placement familial. Effectivement, après avoir répondu aux énoncés « à quel point tu es satisfait de la relation avec tes enseignants » et « à quel point tu es satisfait avec tes amis », provenant du PWI-SC9, les résultats montrent des différences significatives pour les deux énoncés et les jeunes en foyer de groupe ont de plus faibles résultats.

Inscription aux études supérieures. L'étude de Bolvig et Thorsager (2023) met de l'avant, selon un échantillon de 4 530 jeunes, qu'il y a plus d'inscriptions aux études supérieures chez les enfants placés en FA que chez ceux placés en institution, soit d'environ 8%.

Résultats scolaires et participation aux examens finaux. Selon Bolvig et Thorsager (2023), les résultats scolaires s'avèrent meilleurs chez les enfants en FA que chez ceux en placement institutionnel. Effectivement, l'étude montre une corrélation positive entre le placement familial et la performance scolaire. Toutefois, il est aussi mis de l'avant que cette corrélation peut être expliquée par les caractéristiques personnelles des enfants placés en foyer de groupe qui sont habituellement teintées par les expériences de vie adverses. Les auteurs expliquent que les élèves en FA assistent davantage à leurs examens finaux que les jeunes en placement institutionnel. Moins de 50% des jeunes placés en foyer de groupe assisteraient à leurs examens finaux, alors que 62% des jeunes en FA y assisteraient. D'un autre point de vue, selon McCrae *et al.* (2010), il ne semble pas y avoir de différence significative entre les résultats académiques pour les jeunes en foyer de groupe ou pour ceux en FA. Il y aurait une petite amélioration dans les résultats pour les deux groupes sur une période de trois ans, mais les changements ne sont pas significatifs.

Sphère cognitivo-affective

Six articles scientifiques rapportent des résultats concernant la sphère cognitivo-affective dans le développement du jeune. Ceux-ci utilisent des données sur les scores affectifs et cognitifs, les troubles de l'attachement, les problèmes internalisés et externalisés ainsi que l'anxiété et la dépression pour mettre de l'avant les résultats qui en découlent.

Scores affectifs et cognitifs. L'étude de McCrae *et al.* (2010) affirme, selon les résultats au *Child Behavior Checklist* (CBCL), qu'il n'y a pas de différence significative entre les scores affectifs et cognitifs pour les jeunes placés en foyer de groupe ou en FA. Il y aurait une faible amélioration chaque mois de l'étude pour les deux scores (affectifs et cognitifs) pour les deux types de placement sur une période de trois ans.

Troubles de l'attachement. Humphreys *et al.* (2017) rapportent, selon un échantillon de 111 jeunes de 12 ans vivants en Roumanie, que les enfants placés en institution obtenaient des scores significativement plus élevés pour les comportements sociaux inhibés (par exemple, le jeune ne manifeste aucun intérêt à engager une conversation avec les autres, il ne cherche pas le réconfort et il n'a pas de figure d'attachement préférée) que les jeunes placés en FA. De plus, les jeunes placés en institution avaient des scores significativement plus élevés pour les comportements sociaux désinhibés (par exemple, le jeune est prêt à partir avec un inconnu et il approche les inconnus de manière intrusive et avec agressivité) que les jeunes en FA. Il est également mis de l'avant que, même 8 ans après l'étude, les jeunes placés en FA continuent de montrer moins de signes des comportements sociaux inhibés et désinhibés (Humphreys *et al.*, 2017).

Problèmes internalisés et externalisés. Selon l'étude de Kang *et al.* (2014), basée sur un échantillon de 342 enfants placés en Corée du Sud, avec des résultats provenant essentiellement des mesures au *Korean Child Behavior Checklist* (K-CBCL), les enfants en FA présentent moins de problèmes de comportements que les enfants en placement institutionnel. L'étude de McCrae *et al.* (2010) rapporte aussi que, selon les résultats au CBCL, les enfants en foyer de groupe manifestent plus de problèmes externalisés que les enfants placés en FA. Toutefois, les résultats de l'étude montrent aussi que les problèmes de comportements tendent à diminuer significativement au cours de l'étude pour les deux groupes. Il demeure tout de même que les enfants en FA présentent moins de comportements externalisés que les enfants en foyer de groupe.

Stone *et al.* (2021) ont mesuré les symptômes externalisés à l'aide des items provenant du *Behavioral Assessment System Children-2 parent report survey* (BASC-2 PRS) et les symptômes internalisés à l'aide des items du *BASC-2 Self-Report of Personality* (SRP). Les auteurs de l'étude, composée d'un échantillon de 481 jeunes des États-Unis, mentionnent que le rapport soumis par le jeune en lien avec la cohésion familiale et les conflits familiaux ne permet pas de voir de différence significative concernant les symptômes internalisés et externalisés pour les jeunes en FA et en foyer de groupe. Selon cette étude, les résultats suggèrent donc que le type de placement n'a pas d'effet significatif sur les comportements internalisés ou externalisés. Il est également mis de l'avant

qu'une meilleure cohésion familiale est associée à moins de symptômes internalisés pour les enfants vivant en FAR, mais pas pour les enfants en foyer de groupe.

Dépression et anxiété. D'un côté, Dregan et Gulliford (2012) rapportent, à l'aide des résultats provenant du *Malaise Inventory*, des taux de dépression moins élevés chez les jeunes en FA que chez les jeunes en foyer de groupe. À l'aide de la sous-échelle pour la dépression et l'anxiété du K-CBCL, Kang *et al.* (2014) rapportent, eux aussi, des taux de dépression et d'anxiété moindre chez les jeunes en FA que chez les jeunes en institution sur une période de placement de 2 ans. D'un autre côté, Kang *et al.* (2017), à l'aide de la sous-échelle pour la dépression et l'anxiété du K-CBCL, ne rapportent aucune différence significative de la première à la cinquième année de placement pour les taux de dépression et d'anxiété chez les jeunes placés en FA ou en institution.

Sphère comportementale

Parmi les 11 études soulevées, cinq études abordent des résultats par rapport à la sphère comportementale des jeunes placés. Pour ce faire, les études ont mobilisé des données quant aux accusations criminelles et aux infractions commises par les jeunes, à leurs comportements délinquants, aux agressions commises par les jeunes à la suite du placement ainsi qu'à l'usage de substances.

Accusations criminelles et infractions. Tout d'abord, l'étude de Robst *et al.* (2011), selon un échantillon de 842 jeunes placés, permet de voir que les jeunes en placement familial écopent de moins d'accusations criminelles six mois après leur placement que les jeunes placés en milieu institutionnel. Effectivement, il est possible de constater que les hommes placés en foyer de groupe avaient de plus hauts taux de comportements criminels que les hommes placés en FA. Ainsi, les hommes en FA avaient beaucoup moins d'accusations criminelles après leur placement que les hommes en foyer de groupe (Robst *et al.*, 2011).

Selon Dregan et Gulliford (2012), il y a une différence significative entre les jeunes placés en FA et ceux en foyer de groupe pour ce qui a trait aux infractions pénales commises.

Effectivement, selon un échantillon de 10 895 adultes placés lorsqu'ils étaient enfants, les jeunes placés en institution risquent de commettre davantage d'infractions diverses à l'âge adulte que ceux en placement familial.

Délinquance. Trois études abordent le concept de la délinquance. Tout d'abord, l'étude de Kang *et al.* (2014), composée de 342 jeunes placés, rapporte, à l'aide des résultats de la sous-échelle de délinquance du K-CBCL, que les enfants en FA sont moins délinquants que les enfants en placement institutionnel sur une période de placement de 2 ans. Selon Osei *et al.* (2016), ayant analysé plusieurs études avec des échantillons de jeunes de 10 à 18 ans, le placement en FA permettrait de prévenir jusqu'à près de 50% les actes délinquants et les actes criminels sur une période de 3 ans. Ainsi, selon cette méta-analyse, les jeunes qui auraient possiblement commis des gestes de violence s'ils avaient été placés en foyer de groupe en commettront la moitié moins en étant placés en FA. Les auteurs mentionnent que les jeunes en FA se font moins incarcérer ou arrêter pour des actes délinquants ou criminels et, s'ils se font arrêter, ils passent moins de jours incarcérés que les jeunes en placement institutionnel. De plus, les auteurs émettent une hypothèse concernant les petits foyers de groupe : ils supposent que ces foyers avec moins de jeunes pourraient être tout aussi efficaces que les FA. Leur analyse met de l'avant que les plus petits foyers de groupe permettraient de prévenir le tiers de la délinquance et des actes criminels qui auraient pu être perpétrés si le groupe avait été plus gros (Osei *et al.*, 2016).

Selon l'étude de Kang *et al.* (2017), les jeunes en FAP montraient moins de comportements délinquants au début du placement. Toutefois, les mesures à la sous-échelle de délinquance du K-CBCL, 5 ans plus tard, montrent que les différences ne sont plus significatives entre les deux groupes (FAP ou institution). Ainsi, il est noté qu'il n'y a pas de différence significative dans l'effet du type de placement sur la délinquance, puisqu'elle a diminué pour les deux groupes. Néanmoins, les taux de délinquance sont plus faibles, après 5 ans, pour le groupe en institution que pour le groupe en FAP (Kang *et al.*, 2017).

Agression. Deux études menées en Corée du Sud rapportent des données différentes concernant le taux d'agressions commises selon les groupes de placement. Les deux études ont mesuré le taux d'agression avec la sous-échelle des comportements agressifs du K-CBCL. L'étude de Kang *et al.* (2014) met de l'avant que les enfants en FA affichent moins de comportements agressifs que les enfants en institution, tandis que l'étude de Kang *et al.* (2017) rapporte qu'il n'y a pas de différence significative entre les deux. Effectivement, cette étude permet de voir que les jeunes en FA présentaient un seuil plus bas pour l'agression au début du placement, mais la différence observée entre les deux groupes aurait disparu au fil du temps. Les auteurs concluent alors que l'on ne verrait pas de différence dans l'effet de groupe selon le type de placement.

Usage de substances. En ce qui concerne l'usage de drogues, l'étude de Dregan et Gulliford (2012) s'est penchée sur les réponses des personnes placées dans l'enfance par rapport à l'usage de 12 drogues illégales dans les 12 mois précédents l'entrevue. Les auteurs rapportent qu'il n'y a pas de différence significative dans les réponses aux questions sur l'usage de drogues à l'âge adulte pour les jeunes placés en FA ou ceux placés en foyer de groupe. Dregan et Gulliford (2012) mentionnent, selon les résultats obtenus à la *CAGE scale*, ne pas observer de différence significative entre les jeunes placés en FA et ceux placés en foyer de groupe concernant une problématique reliée à l'alcool. Les mêmes auteurs rapportent que les adultes ayant été placés en foyer de groupe dans l'enfance fument davantage de tabac que les personnes ayant été placées en FA. Les résultats ont été classés en deux catégories : les personnes non fumeuses et les personnes fumeuses (occasionnellement et quotidiennement). Ainsi, les personnes ayant été en placement en foyer de groupe se retrouvent davantage dans la catégorie des personnes fumeuses.

Discussion

L'objectif de cette recherche documentaire était de faire ressortir les diverses retombées du type de placement, qu'il soit familial ou institutionnel, sur le développement de l'enfant placé. Afin d'établir l'état des connaissances actuelles, 11 articles scientifiques ont été lus et analysés. Les résultats des études montrent que le placement hors du milieu familial peut avoir différentes retombées, positives et négatives, sur le jeune placé. Effectivement, les résultats ont pu être catalogués sous quatre concepts : la trajectoire de placement, l'expérience de placement, le fonctionnement psychosocial et les caractéristiques personnelles. Dans la majorité des études, les retombées sont plus positives pour le développement du jeune placé en FA qu'en institution. Les différents résultats soulevés dans les articles scientifiques seront discutés dans cette section. Les limitations de cet essai et les recommandations seront aussi abordées.

Trajectoire de placement

Tout d'abord, les résultats sont mitigés en ce qui concerne le nombre de placements subséquents au premier placement. Effectivement, Robst *et al.* (2011) mettent de l'avant que les jeunes en placement familial sont moins susceptibles d'être à nouveau placés, alors que l'étude de Lee et Thompson (2008) met en lumière l'effet inverse. Il faut toutefois prendre en considération que l'étude de Lee et Thompson (2008) s'est déroulée auprès de jeunes faisant partie d'un petit village aux États-Unis suivant un modèle de soins, le *Teaching-Family model*, qui semble très prometteur pour le développement du jeune (Fixsen et Blase, 2018). Ce type de modèle est bien différent de ceux habituellement appliqués (Lee et Thompson, 2008). Ainsi, les résultats de cette étude permettent de constater des retombées plus positives que ce qui pourrait être mis de l'avant avec un programme de réadaptation traditionnel. Ceci permet également de constater que, si des efforts supplémentaires étaient investis dans l'application de modèles prometteurs permettant aux jeunes d'avoir un encadrement suffisant et subvenant à leurs besoins au fil de leur développement, les retombées pourraient être plus positives sur la trajectoire de placement pendant l'enfance. L'étude de Robst *et al.* (2011) semble toutefois établir un portrait plus près de la réalité des services actuels. De plus, on peut remarquer, dans l'étude de Lee et Thompson (2008), qu'il y a beaucoup

plus de jeunes en foyer de groupe (716) qu'en FA (112). Cette différence dans l'échantillon pourrait également influencer les résultats et l'analyse de l'étude.

La littérature met toutefois de l'avant que le placement en milieu substitut entraîne des répercussions sur le jeune en modifiant son quotidien et en transformant le lien avec ceux qui prennent soin de lui (Hélie et Esposito, 2025). Ainsi, le placement engendre un stress relationnel sur le jeune en raison de toutes les adaptations que ce changement entraîne dans sa vie. La littérature montre aussi qu'au moins la moitié des enfants placés vivent de l'instabilité. Cette précarité est documentée dans la littérature comme étant associée à plusieurs retombées négatives chez le jeune : difficultés émotionnelles, scolaires, comportementales et adaptatives (Hélie et Esposito, 2025). De plus, une étude montre que le recours à un placement d'urgence ou de courte durée est associé à une augmentation du risque de recourir à nouveau à des services de protection de la jeunesse suivant la première année après la réunification familiale (Hébert *et al.*, 2018). Ainsi, il est démontré que plus le premier placement est court, plus il y a de chances que l'enfant soit replacé ailleurs pendant les 3 ans suivant la réunification familiale (Hébert *et al.*, 2018). Finalement, l'étude d'Esposito *et al.* (2015), provenant de données québécoises, montre que le placement institutionnel amène moins de stabilité que le placement en FA. Effectivement, il est mis de l'avant que les jeunes en placement résidentiel présentent environ 15 % plus de probabilité de vivre un changement de placement, 72% plus de chances de vivre deux placements différents et 87% plus de chances de vivre trois placements ou plus comparé aux enfants en FA (Esposito *et al.*, 2015). Ainsi, les résultats de cette étude vont dans le même sens que ceux de Robst *et al.* (2011), montrant que les jeunes en FA vivent moins de placements subséquents dans leur parcours.

Expérience de placement

Les résultats qui concernent l'expérience de placement semblent unanimes : les jeunes en placement familial tendent à percevoir plus positivement leur expérience (Kang *et al.*, 2014) et semblent plus satisfaits des relations avec les donneurs de soins (Delgado *et al.*, 2020) que ceux en institution. Toutefois, il est à se demander si les résultats représentent vraiment ce qui se passe au Canada, puisque les études ont été réalisées en Corée du Sud et au Portugal. Ainsi, sachant que le

régime de la protection de la jeunesse et que l'encadrement des placements en Corée du Sud ne ressemblent pas à ce qui est effectué au Canada, il faudrait voir si les données sont semblables à ce qu'on pourrait y retrouver. Puisque les résultats des deux articles vont dans le même sens, on peut tout de même constater que la tendance paraît être la même, et ce, dans deux pays complètement différents. Ainsi, le placement familial apparaît plus prometteur concernant l'expérience globale de placement que le placement institutionnel. On pourrait également expliquer que la satisfaction des jeunes envers les donneurs de soins est due au fait que la FA propose un mode d'accompagnement « familial », qui met de l'avant la relation parents-enfants, à la différence des milieux institutionnels, où ce sont des équipes d'intervenants qui se relaient (Côté et Clément, 2022; Gouvernement du Québec, 2023; Tremblay *et al.*, 2016). Les jeunes en placement institutionnel voient leurs relations avec les intervenants de manière plus professionnelle, ce qui crée une distance relationnelle entre les acteurs du milieu (Côté et Clément, 2022). On peut donc supposer que le lien d'attachement devient plus difficile à créer lorsque la personne responsable change régulièrement (Tremblay *et al.*, 2016).

Fonctionnement psychosocial

Les divers éléments et résultats se retrouvant dans les sphères scolaire, cognitivo-affective et comportementale seront discutés ci-dessous.

Sphère scolaire

Les résultats concernant le développement de la sphère scolaire du jeune placé mettent en lumière davantage de retombées positives chez les jeunes placés en FA que chez ceux placés en institution : meilleure satisfaction des relations (Delgado *et al.*, 2020), plus haut taux d'inscription aux études supérieures, meilleurs résultats scolaires et plus de participation aux examens finaux (Bolvig et Thorsager, 2023). Toutefois, ce dernier résultat est à nuancer puisque l'étude de McCrae *et al.* (2010) ne montre pas de différences significatives entre les deux types de placement en ce qui concerne les résultats scolaires. Ainsi, les retombées sont plus positives pour les jeunes placés en FA, mais les différentes caractéristiques personnelles de ces enfants peuvent influencer les résultats obtenus. Effectivement, il est mis de l'avant que les jeunes en placement institutionnel

trainent habituellement plus de difficultés et de caractéristiques personnelles provenant d'expériences de vie adverses. Ceci peut donc influencer les résultats à la hausse pour les jeunes en placement familial, puisqu'ils vivent habituellement moins de difficultés et de problématiques pouvant affecter leur rendement scolaire (Leloux-Opmeer *et al.*, 2016; Robst *et al.*, 2011). En effet, les différences entre les deux groupes pour la sphère scolaire pourraient être expliquées par les traumas et les expériences négatives vécues de façon plus marquée par les jeunes placés en institution. Leurs conditions de vie et leurs expériences passées peuvent faire en sorte que les enfants en placement institutionnel se montrent moins disponibles aux apprentissages et aux relations positives avec les autres (Marion, 2018). Effectivement, il est démontré que les jeunes en situation de placement institutionnel présentent un plus haut taux d'absentéisme, d'exclusion, d'intimidation, de troubles d'apprentissage et de langage, ainsi qu'un historique de changements d'école (Marion, 2018). De plus, les jeunes placés en institution sont moins supervisés, moins encouragés et moins soutenus dans leur parcours scolaire. Ils perçoivent également qu'on se préoccupe moins de leur réussite scolaire (Denecheau et Blaya, 2013; Marion, 2018). Ainsi, on peut penser que les attentes d'un parent en FA ou d'un intervenant en centre de réadaptation ne sont pas les mêmes. Effectivement, selon certains auteurs, l'accompagnement dans le parcours scolaire d'un jeune placé ne fait pas partie intégrante des objectifs sur lesquels doivent travailler les intervenants du milieu de la protection de la jeunesse (Marion, 2018; Vacca, 2008). De plus, la collaboration école-famille tend à se complexifier lorsque l'enfant est placé en milieu institutionnel, puisqu'il n'y a pas nécessairement un intervenant responsable du suivi scolaire du jeune (Marion, 2018). En somme, plusieurs éléments influencent le parcours scolaire des jeunes placés et pourraient donc expliquer les différences présentées entre les deux groupes.

En ce qui concerne le concept d'adaptation scolaire, les résultats de deux études réalisées en Corée du Sud (Kang *et al.*, 2014; Kang *et al.*, 2017) ne vont pas dans le même sens. Effectivement, l'étude de Kang *et al.* (2014) met en lumière de meilleurs résultats pour l'adaptation scolaire des jeunes en FA, alors que l'étude de Kang *et al.* (2017), après 5 ans de placement, ne remarque aucune différence significative entre les deux groupes de placement. On pourrait attribuer les différences observées entre les deux études à la durée du placement. Effectivement, l'étude de

2017 s'est effectuée sur une période de 5 ans, alors que l'étude de 2014, sur 2 ans. Cette analyse permet de croire qu'une relation existe entre le temps du placement et l'incidence sur les apprentissages et l'adaptation des jeunes placés.

Sphère cognitivo-affective

Les résultats concernant cette sphère semblent plus nuancés. Effectivement, seuls les résultats au sujet des comportements sociaux inhibés et désinhibés indiquent une corrélation positive entre le placement familial et les comportements socialement acceptables. Humphreys *et al.* (2017) mettent de l'avant que les jeunes en placement institutionnel font preuve de plus de comportements sociaux inhibés et désinhibés. Toutefois, puisque les résultats reposent sur une seule étude, il serait à se demander s'ils sont généralisables. On peut supposer que les expériences passées vécues par les enfants placés entraînent des difficultés pour former et maintenir leurs liens d'attachement et leurs relations avec les autres (Boissière, 2020). Effectivement, les enfants placés en institution connaissent habituellement des taux d'attachement insécurisé plus importants avec un style d'attachement désorganisé significativement plus élevé que la population générale (Boissière, 2020; Van IJzendoorn et Bakermans-Kranenburg, 2003). Ainsi, les diverses expériences vécues par les enfants placés ont façonné leur vision de la relation avec le donneur de soins et peuvent entraîner des distorsions dans leurs relations d'attachement (Tereno *et al.*, 2007). Les résultats des études sont donc à nuancer en raison des conditions de vie de l'enfant qui teintent son parcours et ses styles d'attachement. L'étude de McCrae *et al.* (2010), quant à elle, ne permet pas de voir de différence significative pour les scores affectifs et cognitifs des jeunes placés. Ainsi, le type de placement ne semble pas exercer une influence sur cette partie du développement cognitivo-affectif. Encore une fois, la complexité du style d'attachement de l'enfant placé pourrait avoir influencé ces résultats, puisqu'un attachement insécurisé peut entraîner des répercussions négatives sur les comportements d'attachement et la perception et l'interprétation des indices sociaux (Tereno *et al.*, 2007).

En ce qui concerne les comportements internalisés et externalisés, les résultats de Kang *et al.* (2014) et de McCrae *et al.* (2010) s'entendent pour mettre de l'avant que les jeunes en FA

éprouvent moins de problèmes de comportement que ceux en placement institutionnel. Toutefois, l'étude de Stone *et al.* (2021) ne permet pas de voir une corrélation entre le type de placement et les symptômes internalisés ni externalisés. Les résultats contradictoires pourraient être expliqués, en partie, par les instruments de mesure utilisés. Effectivement, les deux premières études ont eu recours au CBCL, alors que l'étude de 2020 s'est plutôt appuyée sur le BASC-2 PRS et le SRP. Les éléments mesurés ne sont peut-être pas tout à fait les mêmes d'un instrument de mesure à l'autre, ce qui pourrait expliquer les différences.

Les résultats par rapport à la dépression et l'anxiété des jeunes placés ne permettent pas non plus d'émettre une corrélation significative avec le type de placement. Bien que les études de Dregan et Gulliford (2012) et de Kang *et al.* (2014) rapportent des taux de dépression et d'anxiété moindres chez les jeunes en FA que chez ceux en institution, l'étude de Kang *et al.* (2017) ne montre aucune différence significative selon le type de placement. Toutefois, comme mentionné précédemment, le système de protection de l'enfance en Corée du Sud est bien différent de ce qui est en application dans d'autres pays. Ainsi, les résultats doivent être nuancés puisque les règles, le soutien financier et les formations reconnues ne correspondent pas à ce qu'on retrouve ailleurs (Kang *et al.*, 2017). On pourrait donc croire que les résultats provenant du Royaume-Uni (Dregan et Gulliford, 2012), avec un large échantillonnage, permettent de faire un portrait plus juste de ce concept. De plus, l'étude de 2012 s'avère rétrospective. Elle permet donc de constater les retombées du placement à l'âge adulte. Dans un autre ordre d'idées, la littérature met de l'avant que les changements vécus par les enfants placés influencent la détresse psychologique de l'enfant (Mathieu, 2012). De plus, l'âge de l'enfant au moment du placement peut influencer les résultats, puisqu'un enfant plus âgé (plus ou moins 6 ans) perçoit davantage les changements, le stress s'y rapportant et éprouve plus de difficultés à s'y adapter (Taren-Sweeney, 2008). Ainsi, la littérature montre que les enfants placés vivent divers symptômes émotionnels en lien avec les changements provenant de l'expérience de placement. Cela étant dit, la littérature ne met pas de l'avant de différences significatives selon le type de placement.

Sphère comportementale

Tout d'abord, les jeunes en FA semblent faire face à moins d'accusations criminelles et d'infractions que les jeunes en placement institutionnel (Robst *et al.*, 2011; Dregan et Gulliford, 2012). Ceci pourrait être expliqué par le fait que les jeunes en placement institutionnel présentent habituellement des problèmes de comportement, de santé mentale et des difficultés émotionnelles plus sévères que les jeunes en placement familial (Leloux-Opmeer *et al.*, 2017; Robst *et al.*, 2011). Ainsi, ces jeunes se montrent peut-être plus enclins au déséquilibre et aux idées criminelles. De plus, leurs facteurs de protection ne permettent pas nécessairement de contrebancer les difficultés adaptatives.

Ensuite, la délinquance semble moins présente chez les jeunes en FA que chez les jeunes en placement institutionnel, selon Kang *et al.* (2014) et Osei *et al.* (2016). Toutefois, l'étude de Kang *et al.* (2017) vient nuancer ces résultats en montrant que les résultats ne se révèlent pas significatifs entre les deux types de placement. Il faut se rappeler que le régime en Corée du Sud diffère de celui aux États-Unis, endroit où l'étude d'Osei *et al.* (2016) a été menée. De surcroît, l'étude de 2016 est basée sur plusieurs revues systématiques et une méta-analyse, donc on pourrait supposer que ces résultats offrent une représentation plus fidèle de la situation. De plus, les résultats des études de Kang *et al.* (2014) et de Kang *et al.* (2017) ne permettent pas de voir une corrélation entre le type de placement et les agressions commises par les jeunes placés. Les différences dans les résultats des deux études pourraient être expliquées par le caractère longitudinal de l'étude. Effectivement, l'étude de 2014 s'est déroulée sur 2 ans, alors que celle de 2017 a duré 5 ans. Ainsi, on pourrait être porté de croire que le temps permet d'estomper les différences entre les deux groupes de jeunes placés. Ceci irait toutefois à l'encontre de ce qui est attendu, puisque les jeunes placés construisent leur identité et le parcours social influence beaucoup ce processus (Guindon, 2019). Ainsi, puisque les enfants placés en institution manifestent habituellement davantage de problématiques comportementales (Bolvig et Thorsager, 2023), on pourrait penser que les modèles de pairs déviants sont plus présents en centre de réadaptation et influencent négativement le taux d'agressions commises par les jeunes en placement institutionnel (Guindon, 2019).

Finalement, seul le tabagisme semble être associé au type de placement. Effectivement, selon Dregan et Gulliford (2012), les jeunes placés en foyer de groupe fument davantage que les jeunes placés en FA. Il serait toutefois à se demander si les résultats sont généralisables à d'autres pays, puisque l'usage de substance est habituellement influencé par les valeurs et la culture d'une région (Charles et Britto, 2001) et par les pairs (Bohrn et Fenk, 2003). Ainsi, cette étude réalisée au Royaume-Uni ne représente peut-être pas le contexte socioculturel majoritairement retrouvé dans le monde. Ces résultats pourraient aussi être expliqués par le caractère stressant du placement et des changements engendrés par un nouvel environnement de vie (Gouvernement du Canada, 2021). De plus, la littérature met de l'avant que les enfants placés en institution fument avec leurs pairs fumeurs. L'effet de groupe influence donc l'usage de substances. De plus, le sentiment de solitude se révèle prédicteur de la consommation de tabac (Backović *et al.*, 2006). Ainsi, les résultats de l'étude de Delgado *et al.* (2020), ayant mis de l'avant que les jeunes en placement institutionnel se sentent plus seuls, font sens avec ce que la littérature et l'étude de Dregan et Gulliford (2012) présentent sur la plus grande consommation de tabac en institution.

Caractéristiques personnelles

La plupart des études sur les jeunes placés montrent que les effets des caractéristiques personnelles s'avèrent généralement plus favorables pour ceux qui vivent en FA que pour ceux qui résident en placement institutionnel. Effectivement, les personnes en placement familial font preuve d'une vision plus positive du futur, d'une meilleure satisfaction de leur apparence physique, se sentent moins seules (Delgado *et al.*, 2020), ressentent un sentiment d'auto-efficacité plus élevé (Dregan et Gulliford, 2012) et perçoivent plus positivement les changements qui s'opèrent chez eux (Kang *et al.*, 2014). Ainsi, les résultats de ces trois études, réalisées dans trois pays différents (Portugal, Royaume-Uni et Corée du Sud), permettent de généraliser les retombées sur les jeunes placés en mettant de l'avant que le placement familial exerce une influence plus positive sur le développement du jeune. Toutefois, il faut nuancer ses résultats en se rappelant qu'habituellement, les jeunes placés en milieu institutionnel montrent des caractéristiques personnelles plus problématiques sur différents plans développementaux (Leloux-Opmeer *et al.*, 2017; Robst *et al.*, 2011) et ont souvent vécu davantage d'expériences adverses dans leur enfance (Côté et Clément,

2022). Ainsi, en prenant en compte que les jeunes placés en institution vivent avec de plus grosses problématiques et qu'ils traînent un bagage traumatisant potentiellement plus important, il est logique que les résultats montrent que les jeunes en placement familial soient plus positifs par rapport à leur vie personnelle. Effectivement, le bagage d'un enfant ne disparaît pas seulement en le changeant de milieu de vie. Les difficultés peuvent s'estomper, mais les jeunes en placement familial semblent partir avec une longueur d'avance quant à leur perception d'eux-mêmes et du futur.

En ce qui concerne la satisfaction de la vie, l'étude de Dregan et Gulliford (2012) met de l'avant que les jeunes placés, peu importe le type de placement, voient majoritairement leur vie de manière négative. Ainsi, ceci montre que le placement marque négativement le développement de l'enfant, quel que soit le type de placement. Ces résultats pourraient aussi être associés aux événements traumatisques vécus dans l'enfance de ces jeunes et aux difficultés à créer des liens d'attachement avec les donneurs de soins qui les entourent (Côté et Clément, 2022).

Une étude attire l'attention par ses résultats contraires aux autres. Effectivement, l'étude de Kang *et al.* (2017) révèle que l'estime de soi des jeunes placés en institution est supérieure, après une période de 5 ans, à celle des jeunes en placement familial. Ces résultats nécessitent néanmoins une interprétation nuancée, puisque cette étude a été menée en Corée du Sud, où le système de soins en dehors du milieu familial fonctionne bien différemment de ce qui prévaut au Canada. Effectivement, la majorité des enfants placés en Corée du Sud se retrouvent en FA et la grande majorité des placements familiaux se font chez les grands-parents. Ce type de placement avec la parenté est controversé dans ce pays, puisqu'il semble qu'une majorité de grands-parents ne disposent pas des ressources financières pour subvenir aux besoins des jeunes placés. Ainsi, le manque de soutien financier et de services pour les FAP soulève des inquiétudes concernant les soins donnés (Kang *et al.*, 2017). De plus, le système de protection de la jeunesse du pays est dirigé par des personnes souvent dépourvues de formations et de connaissances élaborées sur la protection de l'enfance. Ceci permet donc de nuancer les résultats favorables concernant l'estime de soi des jeunes placés en institution comparativement aux résultats des jeunes en FA, chez qui on observe

une estime de soi plus faible à la suite du placement. Ces résultats sont donc intéressants, mais non représentatifs de ce qui peut se passer ailleurs. Toutefois, il naît un questionnement sur l'aspect longitudinal de l'étude. Effectivement, les différences pour l'estime de soi s'inversent et s'estompent au fil des cinq années de placement. Ainsi, la durée du placement pourrait jouer un rôle dans l'estime de soi des jeunes, en favorisant un gain de confiance progressive chez ceux en institution (Kang *et al.*, 2017).

Influences des retombées du placement

Tous les résultats analysés plus tôt doivent être tempérés, puisque les caractéristiques personnelles des jeunes placés ne sont pas les mêmes chez les enfants en placement familial que chez ceux en placement institutionnel. Effectivement, de manière générale, les jeunes en placement familial présentent moins de difficultés et de problématiques que les jeunes en placement institutionnel (Bolvig et Thorsager, 2023; Leloux-Opmeer *et al.*, 2017). Ainsi, il est à se demander si ces caractéristiques présentes au début du placement peuvent influencer le développement des difficultés une fois l'enfant placé. À la lumière de cette discussion, on pourrait se demander si c'est le type de placement qui influence les difficultés des enfants ou si c'est plutôt le profil des enfants placés qui oriente le type de placement et, par le fait même, les difficultés qui s'en suivent. Les études longitudinales montrent d'ailleurs que les effets possiblement plus grands au moment du placement semblent s'estomper après une certaine période d'observation (Kang *et al.*, 2017). Il apparaît pertinent de se pencher davantage sur cette avenue qui permettrait de mieux comprendre le vécu des enfants placés et les réelles retombées du type de placement tout en prenant en compte ce qui a façonné la personnalité et le tempérament de l'enfant lui-même.

Pertinence pour la psychoéducation

Les résultats et la discussion dans cet essai permettent de mieux comprendre qu'une expérience de placement entraîne diverses retombées, tant positives que négatives, sur l'enfant placé. Ainsi, cette recherche fait état de la pertinence à se pencher sur le vécu de l'enfant placé et sur son ressenti par rapport à ce qu'il vit afin de mieux analyser et intervenir auprès de lui. Effectivement, mieux comprendre ce qui entoure le jeune et sa vision du placement permettrait une

plus grande ouverture et bienveillance lors de l'intervention avec cette clientèle. En ce sens, cet essai permet une meilleure compréhension de la réalité de l'enfant placé, offrant une meilleure analyse des besoins sous-jacents aux comportements observés chez ces enfants. De plus, cette recherche soutient que les relations d'attachement sont susceptibles de teinter l'expérience de vie, et ce, surtout si l'enfant a vécu des expériences adverses dans son parcours de vie. L'essai permet de prendre conscience de tout ce qui entoure l'enfant placé afin de mieux le comprendre, de mieux comprendre son expérience de placement et d'aborder l'intervention avec une vision précise selon le type de placement dans lequel se trouve l'enfant. De plus, Hélie et Esposito (2025) expliquent que « [l]a capacité du système de protection québécois à assurer un milieu de vie permanent pour les enfants demeure un défi » (p.28). Ainsi, il paraît pertinent de s'attarder aux différentes retombées selon le type de placement afin de faire un choix judicieux quant au placement d'un jeune tout en considérant l'expérience traumatisante qui puisse en découler.

Limites de l'essai

Puisque la question de recherche se penchait sur les retombées de deux types de placement, il a été mis de l'avant, dans la recherche documentaire, de trouver des articles scientifiques discutant des résultats des deux types de placement dans un même texte. Ainsi, peu d'études répondaient à ce critère. L'échantillon de documentation pour l'essai s'est donc avéré relativement petit. Ainsi, l'échantillon de l'essai ne permet pas une représentation exhaustive des recherches sur le sujet, puisqu'il s'est limité à un petit nombre d'études répondant aux critères de recherche. De plus, les articles provenaient de différents pays. Conséquemment, les résultats sont difficilement généralisables à ce qu'on peut retrouver au Canada ou même au Québec. Les études retenues ne permettaient donc pas d'obtenir un portrait réaliste de la situation en Amérique du Nord. Il serait intéressant de se pencher, d'une part, sur des articles abordant le placement familial et, d'autre part, sur des articles explorant le placement institutionnel. Ceci pourrait permettre de colliger des données plus exhaustives sur les retombées de chaque type de placement afin de réaliser une comparaison plus complète. De plus, une autre limite réside dans la difficulté à déterminer si les études mettent réellement en évidence les retombées du placement, ou si ce sont plutôt les difficultés préexistantes chez les enfants placés qui influencent ces retombées. Ces éléments

demeurent étroitement liés, rendant difficile la distinction entre eux, ce qui empêche de déterminer précisément ce qui influence le développement psychosocial de l'enfant placé. Il conviendrait donc de mener davantage de recherches afin de mieux cerner l'apport des dimensions personnelles et environnementales, en tenant compte du milieu substitut.

Conclusion

Cet essai a permis de faire la recension de 11 articles scientifiques abordant le placement familial ainsi que le placement institutionnel afin de comparer les retombées psychosociales chez les enfants placés. Les recherches ont abordé différents thèmes, soit la trajectoire de placement, l'expérience de placement, les caractéristiques personnelles et le fonctionnement psychosocial. À la lumière des différents résultats précédemment discutés, il est possible de conclure que, globalement, le placement familial permet aux jeunes de bénéficier davantage de retombées positives. Il faut toutefois garder en tête que les résultats doivent être nuancés selon, entre autres, les caractéristiques des jeunes avant leur placement, puisqu'il est difficile de savoir ce qui appartient au jeune lui-même et ce qui appartient au type de placement.

Références

- Backović, D., Marinković, J. A., Grujić-Šipetić, S. et Maksimović, M. (2006). Differences in substance use patterns among youths living in foster care institutions and in birth families. *Drugs: Education, Prevention and Policy*, 13(4), 341-351. <https://doi.org/10.1080/09687630600689041>
- Bohrn, K. et Fenk, R. (2003). L'influence du groupe des pairs sur les usages de drogues. *Psychotropes*, 9(3), 195-202. <https://doi.org/10.3917/psyt.093.0195>
- Boissière, M. (2020). *Attachement et troubles de l'attachement chez l'enfant placé - Évaluation clinique* [Thèse de doctorat inédite]. Université de Bordeaux. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02863789v1/document>
- Bolvig, I. et Thorsager, M. (2023). The Effect of Family Foster Care vs. Residential Group Care on Educational Attainment. *Journal of Child and Family Studies*, 33, 687-702. <https://doi.org/10.1007/s10826-023-02696-9>
- Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles. (2023). *Le placement institutionnel en contexte de protection de la jeunesse : d'hier à aujourd'hui*. https://www.crujef.ca/sites/crujef.ca/files/activite/Mois%20scientifique%20-%20Juin%202023/Programme%20-%20MS%202023_1.pdf
- Charles, M. et Britto, G. (2001). Le contexte socioculturel de l'usage des drogues et ses implications pour les politiques de lutte contre la toxicomanie. *Revue internationale des sciences sociales*, 169(3), 509-517. <https://doi.org/10.3917/riss.169.0509>
- Châteauneuf, D., Pagé, G., Poitras, K., Poirier, M.-A. et Tremblay-Hébert, S. (2025). Introduction. Dans D. Châteauneuf, G. Pagé, K. Poitras et M.-A. Poirier (dir.), *Placement en famille d'accueil et protection de la jeunesse - Pratiques, recherches et enjeux* (p.1-16). Presses de l'Université du Québec.
- Côté, C. et Clément, M.-È. (2022). Let's talk about love: Perceptions of children in residential care. *Children and Youth Services Review*, 140, 1-11. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2022.106584>
- Curtis, P. A., Alexander, G. et Lunghofer, L. A. (2001). A Literature Review Comparing the Outcomes of Residential Group Care and Therapeutic Foster Care. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 18(5), 377-392. <https://doi.org/10.1023/A:1012507407702>

- Delgado, P., Carvalho, J. M. S., Montserrat, C. et Llosada-Gistau, J. (2020). The Subjective Well-Being of Portuguese Children in Foster Care, Residential Care and Children Living with their Families: Challenges and Implications for a Child Care System Still Focused on Institutionalization. *Child Indicators Research*, 13, 67-84. <https://doi.org/10.1007/s12187-019-09652-4>
- Denecheau, B. et Blaya, C. (2013). Les enfants placés par les services d'Aide sociale à l'enfance en établissement. *Éducation et formation*, 300, 53-62.
- Dorval, A., Ringuette, P. et Poirier, M.-A. (2025). Un tour d'horizon des familles d'accueil de proximité - Enjeux et réflexions sur les pratiques à déployer. Dans D. Châteauneuf, G. Pagé, K. Poitras et M.-A. Poirier (dir.), *Placement en famille d'accueil et protection de la jeunesse - Pratiques, recherches et enjeux* (p.99-127). Presses de l'Université du Québec.
- Dregan, A. et Gulliford, M. C. (2012). Foster care, residential care and public care placement patterns are associated with adult life trajectories: population-based cohort study. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 47(9), 1517-1526. <https://doi.org/10.1007/s00127-011-0458-5>
- Dubé, J. (2007). *Étude sur des enfants de 0 à 5 ans placés en famille d'accueil régulière et en famille d'accueil de type banque mixte : Caractéristiques des enfants et de l'intervention* [Mémoire de maîtrise inédit]. Université Laval.
- Esposito, T., Chabot, M., Delaye, A. et Trocmé, N. (2015). The Stability of Residential and Family Foster Care in Quebec, Canada: A Propensity Weighted Analysis. *International Journal of Child and Youth Resilience*, 3(1), 88-100. <https://www.ijcar-rirea.ca/index.php/ijcar-rirea/article/view/181>
- Fixsen, D. L. et Blase, K. A. (2018). The Teaching-Family Model: The First 50 Years. *Perspectives on Behavior Science*, 42(2), 189-211 <https://doi.org/10.1007/s40614-018-0168-3>
- Gouvernement du Canada. (2021). *Promotion de la santé - Fumer pour atténuer son stress?* <https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/organisation/nouvelles/nouvelles-regionales/sentinelle-ouest/2021/04/fumer-pour-attenuer-son-stress.html>
- Gouvernement du Québec. (2023). *Qu'est-ce qu'une famille d'accueil?* <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/famille-accueil/description-famille-accueil>
- Guindon, É. (2019). *La construction identitaire des jeunes contrevenants lors d'un placement en centre de réadaptation dans le cadre de la Loi sur le système de Justice Pénale pour les Adolescents (LSJPA)* [Mémoire de maîtrise inédit]. Université de Sherbrooke.

- Hébert, S. T., Esposito, T. et Hélie, S. (2018). How short-term placements affect placement trajectories: A propensity-weighted analysis of re-entry into care. *Children and Youth Services Review*, 95, 117-124. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.10.032>
- Hélie, S., Drapeau, S., Châteauneuf, D., Esposito, T., Noël, J., Poirier, M.-A. et Saint-Jacques, M.-C. (2020). *Évaluation des impacts de la loi sur la protection de la jeunesse : Point de mire sur la réunification familiale et le replacement*. Institut universitaire Jeunes en difficulté. <https://www.chairejeunesse.ca/sites/default/files/2021-04/Minist%C3%A8re%20de%20la%20Sant%C3%A9%20et%20des%20services%20sociaux%2C%202020.pdf>
- Hélie, S. et Esposito, T. (2025). Le recours au placement et la trajectoire des enfants placés au Québec - Évolution au cours des deux dernières décennies et facteurs associés. Dans D. Châteauneuf, G. Pagé, K. Poitras et M.-A. Poirier (dir.), *Placement en famille d'accueil et protection de la jeunesse - Pratiques, recherches et enjeux* (p.19-48). Presses de l'Université du Québec.
- Humphreys, K. L., Nelson, C. A., Fox, N. A. et Zeanah, C. (2017). Signs of reactive attachment disorder and disinhibited social engagement disorder at age 12 years: Effects of institutional care history and high-quality foster care. *Development and Psychopathology*, 29(2), 675-684. <https://doi.org/10.1017/S0954579417000256>
- Kang, H., Chung, I.-J., Chun, J., Nho, C. R. et Woo, S. (2014). The outcomes of foster care in South Korea ten years after its foundation: A comparison with institutional care. *Children and Youth Services Review*, 39, 135-143. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2014.01.024>
- Kang, H., Woo, S., Chun, J., Nho, C. R. et Chung, I.-J. (2017). Developmental outcomes among Korean adolescents in out-of-home care: A longitudinal study comparing kinship foster care and institutional care. *Children and Youth Services Review*, 76, 118-124. <http://dx.doi.org/10.1016/j.childyouth.2017.03.006>
- Lanais, K., Gnanamanickam, E., Maclean, M. et Segal, L. (2024). Investigating the impact of Out-of-Home Care on early childhood development. *Child Abuse and Neglect*, 154, 1-11. <https://doi.org/10.1016/j.chab.2024.106856>
- Lee, B. R. et Thompson, R. (2008). Comparing outcomes for youth in treatment foster care and family-style group care. *Children and Youth Services Review*, 30(7), 746-757. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2007.12.002>
- Leloux-Opmeer, H., Kuiper, C., Swaab, H. et Scholte, E. (2016). Characteristics of Children in Foster Care, Family-Style Group Care, and Residential Care: A Scoping Review. *Journal of Child and Family Studies*, 25, 2357-2371. <https://doi.org/10.1007/s10826-016-0418-5>

Leloux-Opmeer, H., Kuiper, C., Swaab, H. et Scholte, E. (2017). Children referred to foster care, family-style group care, and residential care: (How) do they differ? *Children and Youth Services Review*, 77, 1-9. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2017.03.018>

Loi sur la protection de la jeunesse. P-34.1. (2024).
<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/P-34.1>

Marion, É. (2018). *Construire la collaboration intersectorielle pour favoriser la réussite scolaire des jeunes en situation de placement : naviguer entre problématisations et controverses* [Thèse de doctorat inédite]. École nationale d'administration publique.

Mathieu, A.-C. (2012). *La présence de symptômes émotionnels chez l'enfant placé et les liens avec son intégration familiale, sociale et scolaire* [Mémoire de maîtrise inédit]. Université de Montréal.

McCrae, J. S., Lee, B. R., Barth, R. P. et Rauktis, M. E. (2010). Comparing Three Years of Well-Being Outcomes for Youth in Group Care and Nonkinship Foster Care. *Child Welfare*, 89(2), 229-249.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2010). *Manuel de référence sur la protection de la jeunesse*. Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2010/10-838-04.pdf>

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2016). *Cadre de référence - Les ressources intermédiaires et les ressources de type familial*. Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux.
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-801-01W.pdf>

Osei, G. K., Gorey, K. M. et Hernandez Jozefowicz, D. M. (2016). Delinquency and Crime Prevention: Overview of Research Comparing Treatment Foster Care and Group Care. *Child and Youth Care Forum*, 45(1), 33-46. <https://doi.org/10.1007/s10566-015-9315-0>

Pollock, N. J., Ouédraogo, A. M., Trocmé, N., Hovdestad, W., Miskie, A., Crompton, L., Campeau, A., Tanaka, M., Zhang, C., Laprise, C. et Tonmyr, L. (2024). Taux de placement des enfants hors de leur foyer familial : analyse des données administratives nationales du système de protection de l'enfance au Canada. *Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada*, 44(4), 167-182.
<https://doi.org/10.24095/hpcdp.44.4.02f>

Robst, J., Armstrong, M. et Dollard, N. (2011). Comparing Outcomes for Youth Served in Treatment Foster Care and Treatment Group Care. *Journal of Child and Family Studies*, 20, 696-705. <https://doi.org/10.1007/s10826-011-9447-2>

- Stone, K. J., Jackson, Y., Noser, A. E. et Huffhines, L. (2021). Family Environment Characteristics and Mental Health Outcomes for Youth in Foster Care: Traditional and Group-Care Placements. *Journal of Family Violence*, 36, 1045-1056.
<https://doi.org/10.1007/s10896-020-00177-x>
- Tarren-Sweeney, M. (2008). Retrospective and concurrent predictors of the mental health of children in care. *Children and Youth Services Review*, 30(1), 1-25.
<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2007.05.014>
- Tereno, S., Soares, I., Martins, E., Sampaio, D. et Carlson, E. (2007). La théorie de l'attachement : son importance dans un contexte pédiatrique. *Devenir*, 19(2), 151-188. <https://doi.org/10.3917/dev.072.0151>
- Tremblay, C., Joly, J., Haines, V. et Lanctôt, N. (2016). Liens entre le roulement du personnel vécu et l'évolution clinique d'adolescentes hébergées en centre de réadaptation. *Revue canadienne de service social*, 33(2), 179-202. <https://doi.org/10.7202/1038698ar>
- Vacca, J. S. (2008). Breaking the cycle of academic failure for foster children - What can the schools do to help? *Children and Youth Services Review*, 30(9), 1081-1087.
<http://dx.doi.org/10.1016/j.childyouth.2008.02.003>
- Van IJzendoorn, M. H. et Bakermans-Kranenburg, M. J. (2003). Attachment disorders and disorganized attachment: Similar and different. *Attachment and Human Development*, 5(3), 313-320.

Appendice A

Tableau résumé du pays, de l'échantillon, du type de placement et de la méthode des études

Tableau A1

Résumé des caractéristiques des études retenues

Études	Pays	Échantillon	Type de placement	Méthode
Bolvig et Thorsager (2023)	Danemark	<ul style="list-style-type: none"> - 4530 jeunes de 6 à 14 ans placés entre 2008 et 2017 - Plus d'hommes placés en foyer de groupe qu'en FA - Même ratio hommes/femmes sur le total des placements 	FA et foyer de groupe résidentiel	Quantitative (données administratives quantifiées, mesures provenant du milieu scolaire)
Delgado <i>et al.</i> (2020)	Portugal	<ul style="list-style-type: none"> - 422 enfants âgés de 11 à 15 ans (39 en FA, 145 en institution et 238 vivants avec leur famille biologique) - Plus de femmes placées en foyer de groupe que d'hommes - Même ratio hommes/femmes sur le total des placements 	FA et foyer de groupe résidentiel	Quantitative (questionnaires)
Dregan et Gulliford (2012)	Royaume-Uni	<ul style="list-style-type: none"> - 10 895 participants âgés de 30 ans - Même ratio hommes/femmes sur le total des placements 	FA et foyer de groupe résidentiel	Quantitative (questionnaire répondu à l'âge de 16 ans et à l'âge de 30 ans)
Humphreys <i>et al.</i> (2017)	Roumanie	<ul style="list-style-type: none"> - 111 enfants de 12 ans - Même ratio hommes/femmes sur le total des placements 	FA et foyer de groupe	Mixte (entretiens qualitatifs et questionnaires)

Études	Pays	Échantillon	Type de placement	Méthode
Kang <i>et al.</i> (2014)	Corée du Sud	<ul style="list-style-type: none"> - 342 jeunes âgés de 11 à 12 ans (127 en placement institutionnel, 137 placés chez leurs grands-parents, 56 placés chez un membre de la famille et 40 placés en FAR) - Plus d'hommes placés en institution qu'en famille d'accueil - Même ratio hommes/femmes sur le total des placements 	FA (comprenant la FAR, la FAP et la FA chez les grands-parents) et institution	Quantitative (questionnaires)
Kang <i>et al.</i> (2017)	Corée du Sud	<ul style="list-style-type: none"> - 244 adolescents de 11 et 12 ans (138 en FAP et 106 en placement institutionnel) - Plus d'hommes que de femmes sur le total des placements 	FAP et institution	Quantitative (questionnaires)
Lee et Thompson (2008)	États-Unis	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes de 8 ans et plus (112 en FA et 716 en foyer de groupe) - <i>Girls and Boys Town</i> - Plus d'hommes placés en foyer de groupe qu'en FA - Plus d'hommes que de femmes sur le total des placements 	Accompagnement en FA et en foyer de groupe suivant le <i>Teaching-Family model</i>	Mixte (questionnaires et entretiens téléphoniques)

Études	Pays	Échantillon	Type de placement	Méthode
McCrae <i>et al.</i> (2010)	États-Unis	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes de 7 ans et plus (259 placés en FA et 89 placés en foyer de groupe) - Même ratio hommes/femmes sur le total des placements 	FA et foyer de groupe	Quantitative (questionnaires)
Osei <i>et al.</i> (2016)	États-Unis	<ul style="list-style-type: none"> - 14 353 jeunes âgés de 10 à 18 ans provenant d'études entre 1990 et 2015 - Plus d'hommes que de femmes sur le total des placements 	FA et foyer de groupe	5 revues systématiques incluant 7 études indépendantes et une métanalyse comptant 6 études
Robst <i>et al.</i> (2011)	États-Unis	<ul style="list-style-type: none"> - 842 jeunes sont retenus après exclusion (421 en FA et 421 en foyer de groupe) - Plus d'hommes que de femmes sur le total des placements 	FA et foyer de groupe	Mixte (données des départements de la justice et observations)
Stone <i>et al.</i> (2021)	États-Unis	<ul style="list-style-type: none"> - 481 jeunes d'âge moyen de 13 ans (168 en foyer de groupe et 313 en FA) - Même ratio hommes/femmes sur le total des placements 	FA et foyer de groupe	Quantitative (questionnaires)

Appendice B

Tableau résumé des objectifs et buts, des instruments de mesure et des résultats des études

Tableau B1

Résumé des objectifs, des instruments de mesure et des résultats des études retenues

Études	Objectifs et buts	Instruments de mesure	Résultats
Bolvig et Thorsager (2023)	Examiner l'effet du placement familial par rapport au placement résidentiel sur le niveau de scolarité des enfants placés hors de leur maison familiale.	<ul style="list-style-type: none"> - Mesures concernant la fin du premier cycle au secondaire - Mesures concernant l'inscription à l'enseignement supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes placés en institution se rendent rarement aux études supérieures comparés aux jeunes placés en FA
Delgado <i>et al.</i> (2020)	Comparer le bien-être subjectif des enfants hébergés en institution et en FA avec le bien-être des enfants vivant avec leur famille biologique.	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Survey of Children's Well-being questionnaire</i> (ISCWeB) - <i>Personal Well-being Index-School Children</i> (PWI-SC9) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants placés en institution ont un bien-être plus faible que ceux en FA - La satisfaction de la relation avec le donneur de soins est plus faible pour les jeunes en institution - Les jeunes en placement résidentiel se perçoivent plus négativement, se sentent plus seuls et sont moins positifs concernant le futur
Dregan et Gulliford (2012)	Évaluer les associations de quatre caractéristiques du placement (type de placement, durée de placement, âge à l'admission du placement et nombre de placements) avec les problèmes émotionnels et comportementaux à l'âge de 30 ans.	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Malaise Inventory</i> - Un item pour l'insatisfaction de la vie - Échelles avec items pour l'auto-efficacité - <i>CAGE scale</i> - Nombre d'infractions criminelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de dépression et d'infractions pénales chez les personnes placées en institution - La satisfaction de la vie est similaire pour les deux types de placement - Les personnes en foyer de groupe ont un sentiment d'auto-efficacité plus faible que celles en FA

Études	Objectifs et buts	Instruments de mesure	Résultats
Humphreys <i>et al.</i> (2017)	Déterminer si le nombre d'interruptions entre les différents placements affecte les résultats du trouble de l'attachement dans les années subséquentes.	- <i>Disturbances of Attachment Interview</i> - <i>Inhibited social behavior scale</i>	- Pas de différences significatives entre les deux groupes pour les problèmes d'alcool et l'usage de drogues - Plus de problèmes de consommation de tabac chez les personnes en placement résidentiel que chez celles en placement familial
Kang <i>et al.</i> (2014)	Comparer le placement familial au placement institutionnel en regardant la perception des jeunes par rapport aux services de soins qu'ils reçoivent et les résultats développementaux de ces services.	- <i>Seoul Panel Study of Children</i> - Items du <i>social support instrument</i> - <i>Illinois Subsidized Guardianship Waiver Demonstration Project</i> - Items pour mesurer la satisfaction des changements personnels - <i>Korean Child Behavior Checklist (K-CBCL)</i> - <i>Panel Study on Korean Children</i> - <i>Foster Care Panel Study</i>	- Les jeunes en placement familial avaient moins de signes du trouble de l'attachement réactif et du trouble de l'engagement social désinhibé que ceux en placement institutionnel - Les enfants en FA perçoivent les services de soins plus positivement que les jeunes en placement institutionnel, ils ont une perception plus positive de l'affection du donneur de soins - Les enfants en FA voient plus de changements positifs en eux, ils ont moins de problèmes de comportement, ils ont des niveaux moins élevés d'anxiété et de dépression, ils présentent moins d'agressivité et de délinquance - Il y a une meilleure adaptation scolaire chez les enfants placés en FA que chez ceux en institution

Études	Objectifs et buts	Instruments de mesure	Résultats
Kang <i>et al.</i> (2017)	Comparer l'efficacité des deux types de placement (FAP et institution) sur le plan développemental des jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Rosenberg self-esteem scale</i> - Items du <i>Seoul Panel Study of Children</i> et du <i>Foster Care Panel Study</i> - <i>Korean Child Behavior Checklist</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes placés en institution semblent avoir une plus grande amélioration de leur estime de soi - Aucune différence significative entre les deux groupes concernant l'adaptation scolaire - Pas de différences significatives dans les taux de dépression et d'anxiété pour les deux groupes - La délinquance diminue pour les deux groupes
Lee et Thompson (2008)	Comparer les résultats du placement et les conséquences sur la trajectoire de placement chez les jeunes placés en FA et chez les jeunes qui ont reçu un programme de soins de groupe.	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Behavior Problem Index</i> - Items sur les arrestations, probations ou peines de prison 	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes en foyer de groupe auraient plus de chances d'être retournés à la maison et de ne pas avoir d'autres placements que ceux en FA
McCrae <i>et al.</i> (2010)	Examiner les différences cognitives, académiques et de bien-être affectif des jeunes placés en FA et des jeunes placés en foyer de groupe.	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Child Behavior Checklist (CBCL)</i> - <i>Children's Depression Inventory</i> - Sous-échelle du <i>Trauma symptom checklist for children</i> - <i>Kaufman brief intelligence test</i> - <i>Mini-battery of achievement</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de différences significatives entre les jeunes en foyer de groupe et en FA pour les scores affectifs, académiques et cognitifs - Amélioration des problèmes de comportement pour les deux groupes

Études	Objectifs et buts	Instruments de mesure	Résultats
Osei <i>et al.</i> (2016)	Examiner l'effet du placement en FA et en foyer de groupe sur les actes délinquants et criminels des jeunes qui risquent de passer du système de la protection de la jeunesse au système de justice pénale.	- Méta-analyse - Revue systématique	- Comparativement au placement en foyer de groupe, le placement en FA préviendrait la délinquance et les actes criminels sur 1 à 3 ans après le placement
Robst <i>et al.</i> (2011)	Comparer les résultats (les rencontres avec la justice pénale et le retour au même niveau de soins ou à un niveau plus restrictif) dans les 6 mois suivant le placement en FA ou en foyer de groupe.	- Données du Département de l'application de la loi de la Floride - Données du Département de la Floride sur la justice juvénile	- Les jeunes en FA avaient moins de chances d'avoir un autre placement dans les 6 mois suivants que ceux en foyer de groupe - Les jeunes en FA avaient moins d'accusations criminelles après le placement que ceux en foyer de groupe
Stone <i>et al.</i> (2021)	Examiner comment les qualités de l'environnement de la FA et des types de placement institutionnel sont associées aux résultats de santé mentale des jeunes placés.	- <i>Family Environment Scale</i> - <i>Family Cohesion scale</i> - <i>Family Conflict scale</i> - <i>Behavioral Assessment System Children-2 parent-report survey (BASC-2 PRS)</i> - <i>BASC-2 Self-Report of Personality (SRP)</i> - <i>Modified Maltreatment Classification System</i>	- Pas de différences significatives concernant les symptômes internalisés et externalisés pour les jeunes en FA et ceux en foyer de groupe